



Mairie de Peyrole

Tarn

Peyrole, le 24 novembre 2022,

à

M. Christophe Ramond, président du Conseil départemental,

Mme Monique Corbière-Fauvel, vice présidente du Conseil départemental,

M. Paul Salvador, président de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet,

En copie :

M. François-Xavier Lauch, Préfet du Tarn

M. Sébastien Charruyer, Maire de Parisot

M. Gilles Cruzet, Maire de Montans

Mme Maryline Lherm, Maire de Lisle-sur-Tarn

Objet : Sécurisation de l'intersection des D10 et D87 au Pas de Peyrole.

Madame, Monsieur bonjour,

Maire de Peyrole, au nom de tous les élus, habitants et usagers de la commune, je vous écris pour solliciter votre soutien car nous faisons face à des problèmes routiers graves. Nous voulons qu'une étude soit lancée afin d'implanter un giratoire à l'entrée du Pas de Peyrole.

Observant de nombreux accidents routiers sur notre commune, la commission sécurité routière des élus de Peyrole a établi un plan communal de sécurité routière, regroupé les observations et organisé des réunions régulières et constructives avec le Chef du secteur routier du département et la gendarmerie de Rabastens, dans l'optique de faire un inventaire global et agir rapidement pour réduire les risques. Ces risques ont notamment été signifiés auprès de la préfecture dans un courrier de juin 2021. De nombreuses améliorations sont implémentées et suivies déjà, mais ce n'est pas encore suffisant à un endroit particulier. Nous avons deux artères sur notre commune : la première est la Départementale n°10 qui est un axe Lisle-sur-Tarn / Graulhet et qui mène également directement à l'entrée d'autoroute A68. La deuxième est la Départementale n°87 également très fréquentée car c'est l'axe Gaillac / Lavour. Il ne s'agit pas d'axes mineurs. Le point noir sur notre commune se situe au croisement de ces deux départementales [A]: Nous n'allons pas vous faire la liste exhaustive des accidents à ce carrefour, mais il est tout à fait clair que trop d'accidents s'y produisent, de nombreux riverains ou conducteurs de passage dans la commune sont témoins de situations dangereuses et d'accidents spectaculaires, les services de secours connaissent malheureusement bien ce carrefour.



Mairie de Peyrole

Tarn

Jusqu'à ce jour nous avons eu des blessés parfois graves et des dégâts matériels (véhicules à l'état d'épaves, bornes incendies, mobiliers urbains ou panneaux de signalisation...) et, pour le moment aucun décès n'est à déplorer, mais pour combien de temps?

Pour les usagers et riverains, cette zone a tout pour mener à une situation dramatique car :

- Il y a un trafic important notamment le matin et le soir, et des véhicules plus ou moins respectueux des limitations de vitesse, des signalisations et priorités. Les conducteurs provenant de l'autoroute ont des difficultés à adapter leur vitesse, car la perception de l'entrée du hameau est mauvaise. Des mesures de trafic et de vitesses autour de ce carrefour ont été menées sur ces deux départementales, par les équipes du département, avec des résultats préoccupants. Vous pouvez le constater par vous-même dans le relevé de vitesse joint à cette lettre [B], sur la D87 à l'entrée de la zone limitée à 50km/h, la vitesse pratiquée par les véhicules légers est de 86km/h dans les deux sens, sur la D10 vers l'EST, près du croisement avec la D87 et devant l'arrêt de Bus, la mesure est de 61km/h, ce qui sous entend d'ailleurs que ces voitures ne respectent pas le STOP du croisement. Cela confirme exactement ce que nous rapportent les riverains et témoins.
- La zone compte des arrêts de cars et de bus scolaires : donc il y a des enfants et leurs parents matin et soir. Le Pas de Peyrole compte également une crèche au bord de la D10 et constitue le plus gros hameau de Peyrole, il est amené à s'agrandir tout comme d'autres hameaux desservis par cette D10.
- Il y a, à proximité directe de ce carrefour, un magasin de vente de véhicules agricoles. Ces derniers doivent parfois manœuvrer à même le croisement pour accéder au magasin. Le propriétaire souhaite également un nouvel aménagement de la zone.

Le projet est commencé depuis 2008, les études de faisabilité et chiffrages existent déjà, nous trouvons le temps long. Je joins également un aperçu d'un plan qui montre la faisabilité [C]. Deux giratoires ont été construits dans la commune immédiatement voisine de Montans sur la D10 et la D87, directement dans le prolongement des deux mêmes routes qui se croisent à Peyrole ! Je vous joins un aperçu à ce courrier, de ces deux giratoires « jumeaux » ([D] et [E]).

En résumé nous pensons qu'il est indispensable de continuer la sécurisation de ces routes au Pas de Peyrole avec ce giratoire, du même type que ceux de Montans, qui serait aussi l'occasion de réétudier l'entrée du lotissement du Pas de Peyrole, et du magasin de vente de véhicules agricoles. Des terrains à proximité directe de ce croisement ont déjà été réservés par la commune afin de faciliter cette étude d'aménagement et permettre cette construction.

Il faut lancer une nouvelle étude pour réaménager cette zone sensible et il faut sécuriser ce croisement avant qu'il ne soit trop tard.

Dans l'attente, je vous prie de croire en ma considération distinguée,

Pièces jointes : [A], [B], [C], [D], [E]

Richard Bruneau

Maire de Peyrole









